Paris, le 20 novembre 2026

# SERD 2026

## Passer de l'ultra-consommation à la consommation responsable : l'État, via l'ADEME, soutient les projets d'économie circulaire en Île-de-France

**Alors que 40 millions de tonnes de déchets sont produites chaque année en Île-de-France, la réduction de leur volume et la préservation des ressources constituent des enjeux majeurs pour le territoire. À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), du 21 au 29 novembre 2026, l'État, via l'ADEME Île-de-France, présente son accompagnement des collectivités, des entreprises et des associations en matière d'économie circulaire.**

Extraire, produire, consommer, jeter : l'accélération de nos modes de consommation mobilise toujours plus de ressources naturelles, d'énergie et de transport, et génère des déchets dont le traitement est coûteux pour la collectivité. Derrière chaque produit, il y a une empreinte carbone, une pression sur les écosystèmes et souvent une dépendance à des ressources importées. La fast-tech, la fast-fashion et la fast-déco illustrent ces enjeux :

- La fast-tech : 60 % de l'impact environnemental du numérique provient de la fabrication de nos appareils.
- La fast-fashion : Plus de 7 000 litres d'eau prélevés et pollués pour 1 jean de petit prix à 20 euros.
- La fast-déco : 45 tonnes de matières premières sont mobilisées pour fabriquer le poids moyen des meubles et équipements présents dans un foyer français.

### Réduire la consommation de ressources et la production de déchets sur le territoire francilien

Pour réduire ces impacts, **l'État, via l'ADEME Île-de-France, apporte un soutien méthodologique et financier aux collectivités, aux entreprises et aux associations dans leurs projets d'économie circulaire et de réduction des déchets**. Cet accompagnement permet d'intégrer l'écoconception aux différentes étapes du cycle de vie des produits, de développer le réemploi, la réparation et le recyclage, et de faire évoluer les modèles économiques. L'ADEME Île-de-France favorise également les coopérations entre acteurs du territoire pour organiser ces activités à l'échelle locale.

- **En 2025, l'ADEME Île-de-France a consacré 3,3 millions d'euros à l'accompagnement des collectivités, principalement pour des projets liés aux biodéchets financés par le Fonds Vert et des études de tarification incitative**.
- **Elle a également soutenu près de 120 projets d'entreprises et d'associations sur la thématique de l'économie circulaire et des déchets, pour près de 2 millions d'euros**.

ÄYÙ Ĝc¯ HÌÙąÕÙ ĵźƵHÂĤ¸KÂ ĵźƵ37_ 7ųÕc¬ìĤÈÙĘĄÙĤĘÙ Â¯ Ĺ Îc ĵĵÙÎ ĤÌKĤÛĜÙĤÂ¯ Ĺ ÙąĤĘÙÈ ĘĜÙĜÕÙ Îc ąÎ ĘÛĤĜÙĘ ĵÙ¯ ĘĜÈ Ęc÷ÙĤĜÙĤÕŽÙą ìąĜ ĘĵĘÙ ĵÙĜÍ ÛąÛäÎ ÙĜÕÂąĜĵÂÕ¯ ĘÛÙÙ¨ c ĤĘÙ ĘÙĜÈ c ąĜÂÍ ìþĤÛ ÙĜĤ ÕŽĜĜc Î ìÙĘ ĵÙĜäìąÂąÎ ÙĄ ÙąĤĜÈ ¯ Í ĵÎ ĜÃ¯ ąÙ ÙĹÈ ÙĘĤĜÙ è¯ ì Â¬ÕÙ Ã Î éc¬ìĜĘ ĵÙĜĜc þ Hc ąĜÂÕÂÈ ĤÛÙĜ Â¯ ĤÙĘĘĤc¬ìĘÙ ÙĤÃ ĵÙĶÙĘ ĵÙĜäĘÙ¬ąĜÃ ĵÙ¯ ĘĄ ìĜÙ Ùą ë ¯ ĶĘÙÙ¸ ÙĤÂÎ Îc Ą È Âäą ÙĄ ÙąĤãÂĶc ĘĜÙ Â¯ ĜĜ ĵÙĜ Îc c È ÛĘÂĤc ąĜ c Î ÂÙĜ¸ą ÛÎ ÙĜĜÂ¬ĘÙĜÈ c¯ Ę c ĘäÂą ìĜÙĘ ĵÙ ĘÛÙĄ È c ¬ìÙĤ Â ĘÛÈ ÂĘÂĤc ą Â¯ È þ GÈ ĘÚĜÕÙĜ Í ÙĜc ìąĜ ă déclare **Amélie Renaud, Directrice régionale de l'ADEME Île-de-France.**

## Focus textiles : développer des alternatives à l'achat neuf et organiser le réemploi en Île-de-France

Plus de 150 000 tonnes de textiles sont mises sur le marché chaque année en Île-de-France. Face au renouvellement accéléré des collections et des achats, prolonger l'utilisation des vêtements suppose de développer des solutions accessibles aux consommateurs, mais aussi d'accompagner les entreprises et les associations qui les proposent. L'État, via l'ADEME Île-de-France, soutient ainsi des projets qui favorisent l'échange de vêtements, organisent leur réemploi à proximité et aident les acteurs de l'économie circulaire à développer leur activité.

**Maison Swap – Un dressing partagé par abonnement à Malakoff (92)**
Renouveler sa garde-robe à partir des vêtements qui ne sont plus portés : c'est le principe de Maison Swap, expérimenté depuis décembre 2025 à Malakoff avec le soutien de la Ville. Grâce à un abonnement, les utilisateurs déposent leurs vêtements et obtiennent des points pour en choisir d'autres dans un espace physique. Le service propose ainsi une alternative à l'achat récurrent de vêtements neufs, en faisant circuler les pièces déjà présentes dans les dressings. **L'ADEME Île-de-France apporte une aide de 4 822 euros, soit 70 % du financement du dispositif,** pour préparer la prochaine étape du projet, qui vise l'ouverture d'une boutique pérenne à Malakoff en 2027.

**Le Réseau de l'économie circulaire de Paris 11e - Organiser une filière textile de proximité**
Dans le 11e arrondissement, le Réseau de l'économie circulaire, coanimé par l'association Villette Makerz et la mairie, vise à relier les initiatives locales pour organiser des services mutualisés de collecte, de réemploi et de valorisation. Sur le textile, la démarche s'appuie notamment sur l'action de l'association Une Autre Mode Est Possible, **soutenue par l'ADEME Île-De-France à hauteur de 64 582 €**, qui sensibilise les citoyens et les professionnels (école de modes, designers, acteurs du territoires, PME…) à la réparation et à la mode responsable. Villette Makerz travaille en complément sur la logistique de collecte pour un réemploi local et sur le modèle économique de la filière. **L'ADEME Île-de-France soutient à hauteur de 59 648 euros, soit 70 % du financement du projet,** la coordination et l'animation du réseau, qui couvre également le bois et la restauration. Plus de 30 structures locales ont répondu favorablement à l'appel à candidatures, toutes filières confondues.

**Les Canaux - Aider les entreprises de l'économie circulaire à développer leurs activités**
Les solutions de collecte et de réemploi restent parfois limitées par la taille des structures qui les portent et leurs moyens de développement. Pour les aider à élargir leurs débouchés, **l'ADEME Île-de-France soutient l'Accélérateur circulaire des Canaux à hauteur de 146 595 euros, soit 60 % du financement du projet**. L'association propose des programmes d'accélération ouverts à différents secteurs (bâtiment, mobilier, événementiel…), et notamment un dispositif spécifique à destination des acteurs du textile mené en 2024-2025 qui a permis à 15 à 18 structures de changer d'échelle. Cet accompagnement associe un diagnostic individuel, du mentorat, des temps de travail collectifs et des rencontres avec des partenaires.

**Contacts presse :**
ADEME Île-de-France
Agence Maarc : presse.ademeidf@maarc.fr
Simon Dulucq – 06 10 98 55 64
Pauline Carde – 06 32 03 22 55

**A propos de l'ADEME Île-de-France**
Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et

production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.
L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.
Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.
www.ademe.fr/direction-regionale/ile-de-france/